L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX : rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 31 MARS 1891. 64me Année

L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

Bureaux : 73 rue de Chartres.

Dufour & Bonnet,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
MARDI, 31 MARS 1891.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

☞ Pour les petites annonces de Demandes et Offres et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Henry Stern & Cie.—A leur salle d'encan No 86 rue du Canal : Un assortiment complet de bottes et Souliers.

Par M. Farrentelli, constable de la Première Cour de Cité, au local No 68 rue du Camp—une machine à écrire Calligraphe No 3, etc.

Par P. Ad. Fortier, Constable de la Deuxième Cour de Cité, coin Passage de la Bourse et Corti —Un wagon à quatre roues portant le No 771.

Par Stephen J. Derbès—Vente de syndic, au local No 101 rue du Canal—Diamants, montres d'or et d'argent, chaînes d'or, épingles bracelets, etc.

Le conseil de ville et le quai au sucre de la Nouvelle-Orléans.

Le branle est donné; le mouvement imprimé, l'an dernier, s'accentue, tous les jours, davantage. Le système des usines centrales est adopté; il est en vogue; il est devenu populaire dans nos campagnes. Partout, on réclame des établissements de ce genre; on fait mieux, on en fonde à droite et à gauche.

Il n'y en avait qu'un seul, en 1890, à Franklin : l'usine centrale Caffery; aujourd'hui, il s'en construit un second, dans la même paroisse Ste Marie, sur l'ancienne habitation Fuselier, que le dernier propriétaire, M. Cartwright Eustis, a, tout récemment, cédé à M. B. A. Oxnard. Le prodigieux succès, obtenu par l'entreprise de MM. Morris & Cie, à Franklin, a engagé M. Oxnard à transformer sa nouvelle propriété en usine centrale. Les travaux y sont déjà commencés; ils se poursuivent avec énergie, et une partie des habitations sucrières de la région du Tèche pourront, cette année, y expédier leurs cannes.

La Nouvelle-Ibérie, de son côté, se remue, et forme une Société, par actions, pour établir une troisième usine centrale.

On va plus vite encore en besogne, à Lac Charles, paroisse Calcasieu, qu'habite une population, active, entreprenante. Elle ne se contente pas de l'érection d'une usine centrale; elle adopte, immédiatement, le procédé d'extraction le plus moderne—le système de la diffusion.

Avant un an, probablement, il y aura une autre usine centrale dans la paroisse Rapides.

Même mouvement dans la paroisse Vermillion, où M. R. Patman double la force de son moulin, afin de pouvoir faire l'extraction, pour les planteurs de son voisinage. Il n'est plus un seul planteur ayant des fonds à sa disposition, ou achetant une habitation sucrière, qui n'ait en vue la création d'un établissement de même nature.

Il est facile de prévoir le résultat d'un pareil mouvement : la culture de la canne va se répandre, se propager de tous les côtés. Le monde fermier voudra s'adonner à une industrie qui s'exercera, désormais, dans les mêmes conditions que les autres branches de la grande industrie agricole, et sera d'un meilleur rapport.

Il faut donc nous attendre à voir grandir sur importance le marché au sucre de la Nouvelle-Orléans, et doubler les affaires qui se feront sur nos quais.

On sait combien la création des hangars, sur la levée, et de la Bourse au sucre, au pied de la rue Bienville, ont contribué au développement de l'industrie, à celui du commerce de cette denrée; quelles heureuses réformes ont été apportées dans les droits de quayage, d'entrepôts, et dans le maniement du produit. C'est des améliorations introduites par cet ensemble de mesures, qu'est résulté l'énorme accroissement que nous avons à constater dans les transactions de tous genres auxquelles donne lieu l'industrie.

Il est sûr, du reste, de se rendre compte de la grandeur de ce commerce par les chiffres suivants, qui sont officiels.

En 1889 90, il a été reçu, sur les quais de la Nouvelle-Orléans, 64,669 boucauts de sucre; 380,827 barils de sucre; 236,545 barils de mélasse; 677,733 sacs de riz.

En 1890 91, il a été reçu, sur les mêmes quais, 108,347 boucauts; 924,505 barils de sucre; 368,307 barils de mélasse; 784,776 sacs de riz.

Et c'est au moment où ces opérations, déjà si importantes vont doubler, que le Conseil de Ville a l'inconcevable idée de céder une partie du terrain qui a servi, jusqu'ici, de lieu de débarquement aux boucauts, aux barils de sucre et de mélasse; que le comité des rues et des quais propose d'abandonner à la Compagnie Cromwell un vaste espace, (300 pieds) celui qui avoisine la rue St Louis!

Voilà un siècle que tout le sucre qui arrive de nos campagnes, y est déposé, vendu, acheté; voilà un siècle que s'y font : inspections, le pesage, les recettes et les expéditions. Personne n'ignore que le terrain est trop étroit; que toutes les opérations dont nous venons de parler ne s'y font qu'avec peine; et l'on voudrait encore le resserrer! Nous avons de la peine à croire que le Conseil adopte une semblable mesure. Ce serait un véritable suicide pour la Nouvelle Orléans. Ce n'est donc pas assez que, par les mille maladresses qu'on a commises, par le monopole des quais, que l'on a livré aux compagnies de chemin de fer, nous ayons perdu une partie du trafic du coton, qui prendrait, en outre, entraver celui du sucre, exposer notre métropole à perdre son commerce le plus important, à voir tout ce trafic prendre une autre route, se diriger vers Galveston, vers Memphis, vers St-Louis! Nous ne croyons pas à une pareille aberration—d'autres diront à une pareille trahison.

Grâce au ciel, l'ordonnance n'a pas encore été votée. La Bourse au Sucre a protesté; l'Association des planteurs sucriers a protesté. De plus, un meeting d'indignation a eu lieu; des comités ont été chargés de se présenter devant le maire et devant le Conseil, on soir même, afin de tâcher de parer au coup de Jarnac que l'on veut porter à notre industrie-mère! Les citoyens qui ont à cœur la conservation de ce qu'il nous reste de commerce, applaudiront à l'attitude prise dans ces réunions et se feront un devoir d'appuyer la démarche de nos négociants.

Comme l'écrit fort bien notre habile et patriote confrère, le *Louisiana Planter* :

"La métropole du Sud ne laissera pas ainsi tuer la poule aux œufs d'or."

La maison Lafargue Bros Co, Limited, No 121 rue du Canal, vient de recevoir directement de France un grand assortiment d'objets religieux qui ont été choisis avec une attention toute spéciale en vue de fournir à leur nombreux client tout ce qui leur est nécessaire pour la Première Communion. Les livres de prières, en français et en anglais, ont de magnifiques reliures en ivoire, nacre, cuir doublé, marequin et cuir de Russie. Superbes chapelets en nacre, jaiet, cristal, grenat, etc. Cierges façonnés et unis en cire pure. Grand et éventail brisé, en nouveautés, en tous genres. Images et souvenirs de la Première Communion, petit et grand format. En un mot, on trouvera chez eux tout ce qui est nécessaire à cette solennelle occasion de la Première Communion, à des prix réduits qui permettront à tous de faire les achats dont ils pourront avoir besoin.

LOUISIANE.

La Sugar Bowl and Farm Journal, Nouvelle-Ibérie, paroisse Ibérie, du 28 mars :

Nous avons encore eu une semaine d'une température printanière. Il faisait assez chaud pour activer la pousse de la canne, mais trop humide pour permettre de planter. Il s'est déployé une grande activité sur toutes les habitations. Il y a, du reste, beaucoup à faire, à cette époque de l'année.

—Les souches sont déjà en pleine végétation, et, partout, les tiges sont en bon état. Le plant de printemps vient bien, quand il a déjà été assez longtemps sous terre. On peut dire que jamais la perspective, à l'époque où nous sommes, ne s'est montrée plus belle.

Il y a, cependant, beaucoup de cannes à planter. Celles qui le sont déjà, sont en bon état; comme le sol est suffisamment humide, elles germent facilement. Une semaine de plus passée dans ces conditions, et tout le travail sera terminé.

—En dépit de toutes les prédictions qui annonçaient que la semence de cannes serait mauvaise, elle est, en réalité, meilleure qu'à l'ordinaire. Nous l'avions prédit, il y a longtemps. Nous basions nos calculs sur l'uniformité de température qui ne s'est que rarement démentie, pendant tout l'hiver. Nous n'avons eu ni chaleurs ni froids extrêmes pour gâter le plant; aussi a-t-on beaucoup ensemencé, partout.

—Après le succès obtenu, cette année, par le puissant moulin à sept cylindres de l'usine centrale Caffery, près de Franklin, il n'est pas étonnant qu'on ait senti le besoin d'agrandir cet établissement-modèle et d'y ajouter, soit un nouveau moulin, soit une batterie de diffusion. Heureusement, la place ne manque pas, et l'on peut y placer de nouvelles machines, sans être obligé de construire d'autres bâtisses. Voici les dimensions qui vont être données aux machines nouvelles : les trois premiers cylindres auront 7 pieds de long sur 32 pouces de diamètre, et les deux autres 7 pieds 3 pouces de long sur 44 pouces de diamètre. La saturation de la bagasse aura lieu entre les deux moulins.

On pourra, désormais, rouler 1,000 tonnes, par jour, au lieu de 500, comme l'an dernier. Cela suppose une augmentation dans le nombre des "cars" de transport, et la construction d'un nouveau chemin de fer, et, probablement aussi, une addition aux appareils d'évaporation. M. Thos. Sully devient le directeur général de l'établissement.

—M. B. A. Oxnard, qui vient d'acheter, de M. Cartwright Eustis, l'habitation Fuselier, paroisse Ste-Marie, a commencé à y reconstruire la sucrerie, qui avait été détruite par un incendie. Encouragé par les succès de l'usine centrale Caffery, il veut faire, de sa nouvelle acquisition, un établissement du même genre. Comme il a beaucoup de terrain, des deux côtés du Tèche, il lui est possible de faire, chez lui, une grande partie des cannes dont il aura besoin pour alimenter sa sucrerie.

La paroisse Ste-Marie va donc posséder désormais, deux usines centrales.

De son côté, la ville de Lac Charles, s'élance, activement, dans le mouvement, et vent avoir, elle aussi, son usine centrale, mais avec le procédé nouveau de la diffusion. C'est la maison Edward A. Haubtman qui doit fournir toutes les machines.

—Le chemin de fer Louisville, New Orleans et Texas vient de transporter, sur un seul train, une énorme quantité de sucre—le tout consigné à la maison D. M. Steele, d'Omaha, Nebraska.

Le train se composait de 20 "cars", contenant 3,400 caisses du poids de 600,000 livres et d'une valeur de $30,000. Sur les parois extérieures de chacun des "cars" reliés ensemble, on lisait cette inscription : train de sucre expédié à D. M. Steele et Cie, Omaha, Nebraska, par la "American Refining Co" de la Nouvelle Orléans, Lne."

—La semaine prochaine, il nous arrivera du sucre, entré en franchise, de toutes les parties du monde. Il faut nous attendre à une véritable avalanche de cette denrée et, par conséquent, à une baisse momentanée, mais le "Sugar Trust" contrôlera, bientôt, le mouvement et produira une réaction. Le *Sugar Bowl* prédit que la réaction aura lieu avant trois mois.

Bien que le gouvernement soit privé, dès lors, de tout revenu sur le sucre, les prix redeviendront les mêmes. Ce régime doit durer encore 14 ans. Il est certain que le système de la prime sera favorable aux planteurs qui ont perdu tant d'argent sous le régime du tarif antérieur.

L'*Interim*, Convent P. O., paroisse St Jacques, du 28 mars :

Mme Vve Emile Dicharry, née Amélia Huguet, décédée samedi, 28 mars, à l'âge de 71 ans.

Pour rendre justice à la mémoire de certaines âmes d'élite, il faudrait une plume plus habile, plus exercée que la nôtre. Mais la profonde estime et l'amitié sincère que nous portons à la chère défunte et à sa famille, nous défendent de nous taire."

Née d'une famille honorable, honorée et chrétienne, Mlle Huguet fut recherchée, admirée pour ses vertus et ses charmes extérieurs. A de brillants partis elle préféra le noble cœur, les bras robustes qui lui offraient, si non la gloire, du moins l'aisance et le bonheur.

Ses jours de bonheur, comme tous les beaux jours, furent de courte durée.

A l'âge de 26 ans, la plus tragique des catastrophes lui arracha, d'une façon cruelle, l'époux adoré, le père qui s'estimait si fier des deux enfants que le ciel lui avait envoyés—une fille de 6 ans, maintenant Mme Vve Trudeau, et un fils de 4 mois, le présent éditeur de l'INTERIM. Comme on le voit, les jours heureux furent courts pour l'épouse, pour la mère. Elle ressentit alors le vide des joies humaines elle éprouva dans ses relations pécuniaires, ce qu'éprouve souvent la veuve, l'orphelin. Ce ne lui épargna rien. Elle refusa obstinément de convoler en secondes nôces, malgré des offres référées et avantageuses, et se dévoua corps et âme, à l'éducation de ses deux enfants.

Dieu seul sait, et lui rend au centuple à cette heure, tous les sacrifices qu'elle s'imposa, les privations qu'elle endura, pendant les années de la guerre surtout, où elle connut toutes les horreurs de l'indigence et de la privation. Elle était alors en études au nord,—l'incertitude de le revoir jamais, s'ajoutait encore à ses tourments.

Mais, disons la tout de suite, le Seigneur, qui n'abandonne jamais ceux qui espèrent en lui, lui donna dans ses épreuves bien des consolations. Elle rencontra des amis dévoués, de grands cœurs partout qui l'aidèrent à traverser les mauvais jours. Aussi, elle parvint à l'âge mûr sans jamais se plaindre. Tous ceux qui l'ont connue, et ceux qui l'ont soignée dans sa dernière maladie, sont témoins que jamais malade ne fut plus choyée.

Elle même le disait la veille de sa mort : "Je ne mérite pas toutes les délicatesses dont on m'entoure."

Nous nous faisons volontiers, l'interprète de ses enfants, Mme Vve L. Trudeau, M. F. B. Dicharry, de ses cours, Mlle Eugénia Huguet, Mme A. Bourgeois, Mme Clémentine Huguet, religieuse du Sacré Cœur, de ses neveux et nièces et de ses petits enfants et disons à tous ceux qui ont adouci ses derniers moments : merci!

UNE AMIE.

—Le *Louisiana Review* est fortement d'opinion qu'il est temps d'avoir recours au système des débouchés pour recevoir le surplus des eaux pendant les grandes crues.

La Nouvelle-Orléans, dit notre distingué confrère, aurait été inondée l'année dernière, si la crevasse Nita n'avait pas eu lieu, et cette année, la ville n'a été préservée d'une telle catastrophe que par la crevasse Amos. Un très grand nombre de nos planteurs sérieux, qui voient sans cesse leurs intérêts menacés par le fleuve que l'on s'efforce en vain de retenir dans son lit, partagent l'opinion du *Louisiana Review*.

—M. Cagnolatti, l'inspecteur des levées de la rive droite, nous apprend qu'elles sont en bon état. Les points faibles ont été fortifiés.

Le bruit avait circulé qu'une brèche avait eu lieu sur l'ancienne habitation Lapice, mais ce bruit a été promptement contredit.

Les levées sont en parfait état, partout, dans la paroisse. Ce qui ne veut pas dire, pourtant, qu'on doive cesser la surveillance ni dormir en parfaite tranquillité tant que le fleuve sera si menaçant.

Le *Meschacébé*, Bonnet Carré P. O., paroisse St-Jean-Baptiste, du 28 mars :

Si l'on s'en rapporte aux nouvelles du haut du fleuve, il y a bonne perspective pour une baisse prochaine des eaux. Nulle part, en ce moment, la crue n'est extraordinaire et presque partout on constate un déclin. Aucun des tribunaux du Père des Eaux ne semble disposé à s'enfler démesurément, ils baissent même tous, et il n'y aurait que des pluies excessives ou une température très chaude qui pourrait les faire contribuer énormément à grossir le Mississipi. Autrement, nous aurons le droit de compter que la baisse qui a commencé cette semaine continuera tant tranquillement.

Mercredi un tuyau a causé quelque inquiétude sur la rive droite de notre paroisse mais le danger a été promptement conjuré.

Comme la malveillance est à redouter en ce moment, les autorités ont sagement fait de mettre des gardiens sur les levées dans notre paroisse. Une tentative aurait été faite, mardi soir, rapporte-t-on, pour couper la levée de Bonnet Carré, où les gardiens sont heureusement rapprochés. Des gens venus en esquifs ont été découverts avant de pouvoir accomplir leur infernale besogne et ont abandonné sur place les outils qu'ils avaient apportés pour ouvrir une coupe.

—Nous n'irons plus à la Fronière, le chemin est fermé. Car le chemin de la Fronière est supprimé, il n'existe plus pour le public. Le jury de police, qui l'avait tout paternellement créé, ne s'est pas montré bon père à l'égard de sa progéniture. Non content de se débarrasser des soucis de l'entretien de la route, il a permis à des particuliers de s'en servir pour exploiter des cyprières, au grand détriment du propriétaire qui avait si gracieusement accordé le droit de passage, alors que les particuliers qui en bénéficiaient uniquement avaient refusé ce droit de passage chez eux. La vérité est que ces particuliers, pour obtenir l'usage du chemin réservé aux voyageurs, avaient offert de garantir par un cautionnement l'entretien et la réparation de la route, mais il semble qu'aucun argument, aucune prière n'a jamais pu décider le président du jury de police à accepter le cautionnement offert. Mieux, on assure que le contrat par lequel M. Gebelin donnait le droit de passage n'a non plus jamais été signé! On serait à n'y pas croire si, profitant de cette négligence officielle, M. Gebelin n'avait fait ce que ses intérêts lui commandaient de faire depuis longtemps : retirer au public son chemin.

Ce chemin n'était peut être pas essentiel au développement de la civilisation américaine, et il est même possible de s'en passer; mais puisqu'il était fait et avait coûté une assez jolie somme, pourquoi ne l'avoir pas gardé, d'autant plus qu'il ne coûtait pas un sou de réparation et qu'il servait à bon nombre d'individus!

—Samedi dernier, est décédé, rive gauche, un enfant âgé de 3 ans, fils de feu sieur Henri Moutz.

La vitalité, épuisée par excès de travail ou par la maladie, est sûrement ressurée par la Salsepareille d'Ayer.

Une jolie résidence No 803 rue Canal, près Dorgenois. Cuisine, 10 chambres, gaz, jardin, etc. A vendre à bon marché. S'adresser W. I. Hodgson & Sons, agents, No 12 rue Carondelet.

La Société des dépôts, en France.

On lit, dans le *Temps* :

Le gouvernement est résolu, croyons-nous, à présenter un projet de loi général sur les institutions de dépôts.

La chute successive du Comptoir d'escompte et de la Société de dépôts a montré que, même avec un actif encore important, des sociétés de dépôts peuvent voir leur situation irrémédiablement compromise par un affaissement de retraits de fonds, si elles n'ont pas, pour y faire face, des valeurs d'une mobilisation immédiate.

Pour prévenir le retour de crises semblables, il suffirait donc d'exiger que les sommes versées en dépôts à vue ou à court terme fussent obligatoirement employées, soit en papier commercial revêtu de deux signatures et réescomptable à la Banque de France, soit en avances sur titres comprises parmi ceux que la Banque admet au bénéfice de ses avances. Dans ces conditions, il n'est aucune demande de remboursement, quelque élevée et quelque soudaine qu'elle fût, qui ne pût être servie sur l'heure. Toute crise ne trouverait matériellement conjurée.

Il va sans dire que, pour toutes les sommes provenant d'une autre source que les dépôts à vue ou à court terme, la liberté des établissements demeurerait entière. Le capital social, les réserves, les fonds provenant de dépôts à longue échéance, continueraient à pouvoir être employés comme ces établissements l'entendraient; mais l'argent des dépôts proprement dits ne pourrait plus, en aucune façon, être immobilisé.

Afin d'assurer la sanction de cette précaution nécessaire, il serait stipulé, dans la nouvelle loi, que les bilans des sociétés de dépôts contiendraient, en ce qui concerne la nature des dépôts et celle des emplois de fonds, des renseignements détaillés.

Et, en outre, un inventaire complet des titres possédés par les sociétés, dans la limité de l'emploi des dépôts, devrait être joint aux rapports annuels.

Des pénalités spéciales seraient édictées en cas de contravention aux dispositions de la nouvelle loi.

LES SAUTERELLES EN ALGÉRIE.—Dépêche, de Constantine, au *Petit Journal*, de Paris :

"Le préfet de Constantine a quitté Batna, où il avait réuni les administrateurs des communes envahies par les criquets, pour organiser la lutte.

"Il se rend à El-Outaïa, où l'on a ramassé plus de deux milles charges de mulet de sauterelles. La situation paraît très grave, la colonne d'invasion ayant plus de quatre cents kilomètres de profondeur.

Communication de la préfecture :

"De grandes quantités de sauterelles de la grande espèce à corps rougeâtre, sont signalées sur l'Oued-Méssaoura. Des vols très nombreux sont arrivés au Fignig.

"Les habitants ont réussi jusqu'à présent, grâce à de grands efforts, à protéger leurs récoltes. Ils ont ramassé, pour les manger, une grande quantité d'accidents.

"Aucun vol n'a encore été en vue de Djenian-Bou-Resg, mais il est à craindre qu'il n'en arrive, si le vent violent qui souffle actuellement du sud-ouest, persiste."

QUELLE INFLUENCE POURRAIT BIEN AVOIR LA MORT DU PRINCE NAPOLÉON SUR "LES DESTINÉES DU PARTI IMPÉRIALISTE ?"—On a demandé, paraît-il, à M. Paul de Cassagnac, quelle influence pourrait bien avoir la mort du prince Napoléon sur les "destinées du parti impérialiste." Le député du Gers a répondu, sans hésiter : "Aucune! Le parti demeurerait ce qu'il était; il n'y aurait qu'un homme de moins, et encore cet homme n'était pas impérialiste." C'est même en cela, ajouterons-nous,—dit un grand journal de Paris—qu'il ressemblait aux autres. Où sont, en effet, à l'heure actuelle, les vrais impérialistes, et sont leur programme et leur drapeau? Ce qui pouvait encore subsister de la mort du prince impérial, s'est effondré avec lui. Farouches partisans de dictatures, pour employer le propre euphémisme de M. de Cassagnac—a accepté "une autre solution"—entendez la royauté—et le reste—c'est-à-dire l'immense majorité—est venu, depuis longtemps, à la République.

Aussi la réponse de M. de Cassagnac nous semble-t-elle très judicieuse. Un parti ne saurait se transformer....quand il n'existe plus. Rien n'a de prise sur le néant.

Mariage.—La Cathédrale St-Louis durant la dernière huitaine a été un lieu de pieux pèlérinages; les diverses cérémonies, toujours si solennelles, si solennelles du Culte catholique, y ont été dévotieusement suivies.

A l'animation qui régnait hier soir aux abords de l'église, on eut cru a un retour des Jours Saints. C'est que les portes de l'enceinte sacrée s'étaient rouvertes, non cette fois à tout venant comme la veille, mais aux amis de deux familles estimées, honorées sur le point de contracter une alliance.

Bien avant l'heure convenue, la vieille basilique présentait un spectacle des plus imposants : les autels étaient brillamment éclairés et une foule nombreuse occupant les bancs de l'allée centrale et répandue dans les bas-côtés, attendait dans le recueillement l'arrivée des deux jeunes gens. Monsieur Charles Théard et Mademoiselle Corinne Baudier qu'un ministre de Dieu allait unir par les liens du mariage.

A six heures, les fiancés ont fait leur entrée dans l'église et sont allés prendre place devant le maître-autel entourés de leurs parents.

Le prêtre en bénissant leur union, leur a adressé quelques paroles bien senties; et la cérémonie terminée, l'heureux couple a traversé de nouveau la grande allée, recueillant sur son passage les sourires et les félicitations de tout un monde d'amis.

La cérémonie religieuse a été suivie d'une réunion intime dans les salons de M. Baudier. On devine aisément la joyeuse humeur de tous ceux qui s'y trouvaient.

M. Charles Théard est fils de notre très distingué compatriote et ami, le juge Paul Emile Théard. Avocat, lui-même, le nouveau marié a su se conquérir un rang élevé au barreau par son talent, et se gagner l'estime de ses collègues par son affabilité.

Celle qui aujourd'hui porte son nom est une Créole très admirée, pleine de séductions, *vera incessu patuit dea*. La fille aimante qu'elle a été, sera, nous en sommes sûr, l'épouse tendre, dévouée.

A l'heureux couple, nous envoyons l'expression de notre plus affectueuse sympathie.

Lu sur le vitrage d'un magasin de teinturerie :

NETTOYAGES D'HABITS D'HOMMES A SEC

Mais si les hommes sont à sec, ils *sont nettoyés*.

Dans un bal du tout petit monde :

La danseuse.—A la bonne heure, vous savez prendre la taille à une femme.

—Oh! ce n'est pas étonnant! j'ai été pendant cinq ans conducteur d'omnibus.

Au lieu de ce sentiment de faiblesse et de lassitude, la Salsepareille d'Ayer vous donnera la force et l'énergie.

BRIERRE.—Décédé à Paris, France, le 29 mars 1891, PAUL BRIERRE, à l'âge de 50 ans.

BERNAU.—Décédée, dimanche le 29 mars 1891, à 7.55 heures P.M., à l'âge de 36 ans, ELIZABETH HALE, épouse d'AUGUSTE BERNAU, native de Findley, Ohio, et résidente de cette ville depuis plus de vingt cinq ans. Ses amis et connaissances sont respectueusement priés d'assister à ses funérailles, qui auront lieu de sa dernière résidence, coin Canal et Derbigny, mardi, 31 mars 1891, à 10 heures A. M.

Les journaux de Findley, Ohio et de Iola et Moranicon, Kansas, sont priés de reproduire.

TO-KALON! TO-KALON!

Ne buvez rien autre chose; mais buvez le par. C'est le fameux To Kalon de

PAUL N. VERNEUILLE,
SEUL AGENT,
129 rue Royale, coin Toulouse.

6 juil—6 m

Decoration Day.
Tombeau du Rév. P. Turgis.

Les dames sont priées d'envoyer jusqu'au 6 avril, à 10 heures du matin à la pharmacie Claverie, coin Bourbon et Canal, les fleurs qu'elles destinent à la décoration du tombeau du Rév. P. Turgis. Après 10 h. du 6 avril, elles voudront bien envoyer les fleurs au cimetière même (rue de l'Esplanade, près Bayou) pour qu'elles soient placées sur le tombeau.

31 mars—au 6 avril

VER SOLITAIRE
Cure absolument garantie.
Traitement : environ 2 heures avec le ver solitaire. Livres envoyés gratis. Pour sortir du doute, venez 57 Esplanade St., entre Royale et Chartres. Consultation gratuite. Les Remèdes végétaux du Dr David (de Paris) sont infaillibles.

Merveilleuse cure.—Le Dr David a guéri ma fille de 2 vers solitaires en 90 minutes sans traitement les autres médecins l'avaient rendue très malade sans aucun résultat.

Mme RITTER, Cor. Canal & Napoléon.

7 mars—1 an

Bureau de Santé, Etat de la Louisiane.—Coin Carondelet et Perdido—Nouvelle-Orléans, 21 mars 1891.—Le public est prévenu que le laboratoire chimique de la ville de la Nouvelle-Orléans, attaché au Bureau de Santé de l'Etat de la Louisiane, est prêt maintenant à procéder à l'analyse des articles d'alimentation, des boissons et des drogues et remèdes quand une personne quelconque voudra s'assurer de la pureté des articles.

De plus amples informations seront fournies à ceux qui s'adresseront dans ce but au Bur. de Santé, No 63 rue Carondelet.

A. L. METZ, Ph. G.
Chimiste de la ville et du Bureau de Santé, Etat de la Louisiane.

25 mars—7t

PREMIER PRIX DE $2,500.
SECOND PRIX DE $500.

Seront payés par le Board de Commissaires du District de Levée d'Orleans pour les meilleurs plans, avec spécifications, pour protéger les Districts dans les limites de finies par le Board, contre l'inondation par le fleuve, le lac ou les pluies.

Les prix seront décernés le 1er juin 1891.

Les plans couronnés de succès deviendront la propriété du Board.

Le Board se réserve le droit de rejeter chaque plan ou tous.

Pour plus amples détails, s'adresser à

F. J. DREYFOUS, Président,
No 5 Commercial Place, Nlle Orléans.

1er mars—Dim—au 31mars

Bureau du New Orleans City & Lake R. R. Co.—102 rue du Canal (2me étage)—Nouvelle-Orléans, 27 mars 1891.—A une assemblée régulière du Board de Directeurs tenue le 11 courant, un dividende trimestriel de UNE ET DEMI-POUR-CENT (UNE QUINZE CENTS) par action a été déclaré, payable le et après le 10 avril 1891. Le livre de transfert sera fermé de 15 jours antérieurement à la date fixée pour le paiement du dividende.

R. LEWIS,
Secrétaire.

27 mars—27 au 10 avril inc

Bureau du Peoples Ice Mfg. Co.—Nouvelle-Orléans, 9 mars 1891.—Une réunion générale des actionnaires de cette compagnie aura lieu aux bureaux de la dite compagnie, coin des rues Julia et Tchoupitoulas, le 10 avril 1891, à 2 heures P. M., à l'effet de voter pour l'amendement proposé, de la Charte.

E. KUNTZ, Président.

A. BARBA, Secrétaire.

12 mars—30f

SOARDS' 1891 NEW ORLEANS City Directory

Est maintenant en circulation et reconnu comme étant le meilleur Directory de cette ville qui ait été publié. Il est reconnu être la plus grande valeur pour les négociants. Envoyez en chercher immédiatement.

City Directory (Directory de la ville) prix $6 00
Livre Bleu (Vues édifices)..... 3 00
Directory Commercial (format complet)..... 1 00
Mappe de la ville (lithographiée en 5 couleurs)..... 50

N'importe lequel des livres mentionnés et donnés est envoyé par express ou par la malle dans toutes les parties des Etats-Unis après avoir reçu le montant du livre demandé.

L. SOARDS, Editeur,
5 Commercial Place.

Vous Sentez-Vous

Faible et épuisé? C'est parce que votre sang est impur. Autant s'attendre à ce que la salubrité d'une ville soit parfaite avec de l'eau sale et un drainage défectueux, comme de s'attendre à ce qu'une pièce de mécanique, comme la charpente humaine, soit en bon ordre avec un sang impur circulant même dans les plus petites veines. Savez-vous que chaque goutte de votre sang passe à travers le cœur et les poumons toutes les deux minutes et demie; et que, sur son passage, elle fait les os, les muscles, la cervelle, les nerfs et les autres solides et les autres fluides du corps? Le sang est le grand nutritif, ou, comme l'appelle la Bible,

"La Vie du Corps."

Est-il donc étonnant, alors, que si le sang n'est pas pur et parfait dans ses vaisseaux, vous souffriez d'ennui indescriptibles symptômes?

La Salsepareille d'Ayer est à cent coudées au dessus de tout autre Altératif et de toutes autres Médecines pour le Sang. Comme preuves, lisez ces témoignages dignes de confiance :

G. C. Brock, de Lowell, Mass., dit : "Pendant les 25 dernières années j'ai vendu de la Salsepareille d'Ayer. Dans mon opinion, les meilleurs ingrédients pour la guérison de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang sont contenus dans cette médecine."

Le Dr. Eugène I. Hill, 381 Sixth Ave., New-York, dit : "Comme épurateur du sang et régénérateur du système, je n'ai jamais rien trouvé qui égale la Salsepareille d'Ayer. Elle donne entière satisfaction."

La Salsepareille d'Ayer prouve également son efficacité dans toutes les formes de la Scrofule, de Furoncles, de Boutons rouges, d'Exzémas, d'Humeurs, de Lumbago, de Catharre, &c.; et est, conséquemment la meilleure

Médecine de Printemps et de Famille

en usage. "Elle les surpasse du tout au tout," dit Mr. Cutler, de Cutler Brothers, Boston, "par la quantité des ventes."

Ayer's Sarsaparilla,

Préparée par le Dr. J. C. Ayer & Co., Lowell, Mass., State-Unis. Prix, $1, six flacons, $5. Valant $5 le flacon.

DENTISTES.

C E. KELLS & M. VIET,
DENTISTES
No. 12 rue Dauphine, immédiatement après l'église formant l'angle de la rue du Canal.
Opérations de tout genre dans la bouche
le concert de leur art.
Pose de mains artificiels.

G. P. Maloney, Dentiste, D. D. S.,
transférera ses bureaux du No 110 rue Canal au
No 167 de la même rue,
PRES DAUPHINE,
A partir du 1er octobre 1890.
Venez examiner mes modèles, vous intéresser de mes prix et vous faire exhiber ma Médaille pour travaux reconnus supérieurs.
25 août—

Pilules contre-stimulantes de
RASORI.
Le célèbre remède italien.
Ces pilules dont la renommée est universelle sont composées exclusivement de plantes médicinales, et ne contiennent ni mercure, ni aucune autre substance toxique.
Les pilules Rasori sont un remède infaillible contre toutes les maladies ayant pour cause un excès de stimulation : elles guérissent toutes les affections de l'estomac, du foie, des intestins, etc., et sont doues de la vertu de saigner et fortifier le système. Elles combattent admirablement la constipation, la dyspepsie les fièvres bilieuses, la dyssenterie les maux de tête les névroses, l'insomnie, la malaria, l'anémie les coliques, la névralgie, les douleurs rhumatismales, la gravelle, la manque d'appétit, l'indigestion, les maladies des reins, l'irritation, la pituite, la bradie, la mélancolie, ainsi que les maladies de la peau dans toutes leurs variétés.
A vendre dans toutes les pharmacies ce premier ordre.
Prix : 50c. le flacon.
BOGEL DRUG CO., Limited
111 Rue Canal, Nouvelle-Orléans.
Seule agents aux Etats-Unis.
14janv—

$250
Achèteront un PIANO NEUF à 7 1-3 OCTAVES chez
LOUIS GRUNEWALD
& CIE, Limitée.
PIANOS ET ORGUES
LES PLUS BAS PRIX!
Conditions les plus avantageuses!
TOUS LES PRINCIPAUX PIANOS!!
Steinway, Pleyel, Chickering, Knabe, Schmer, Behr, Mehlin, Fisher, Fenar, Sheninger, Sterling, etc. Musique et Instruments de musique, en gros et en détail. S'adresser à
L. GRUNEWALD & CIE, Limitée,
18 Baronne et 127 Canal,
24janv—1 an Nlle-Orléans.

Wm. Bogel, Prés. Thos. Pickles, V.-Prés.
W. W. Birchfield Sec.
RUE DU CANAL, 111.
BOGEL DRUG Co., Limited,
Chimistes Pharmaciens,
—Importateurs et marchands de—
Drogues purs, Médicaments de choix, Produits chimiques de première qualité,
PARFUMERIE ET ARTICLES DE TOILETTE FINS.
☞ Prescriptions de médecins préparées avec les plus grands soins et la plus grande prudence exécutées à des prix modérés.
☞ Dépôt d'eaux minérales des sources Vichy, Epsom et Bartlette.
☞ Ordres de la campagne sollicités.
BOGEL DRUG Co., Limited,
RUE DU CANAL, 111.
Laboratoire, rue de Chartres, 67.
31dec—3f

Dr J. B. PEREZ,
Depuis 35 ans un spécialiste dans le traitement des maladies d'un caractère privé. Maladies de Bright, de la vessie, la spermatorrhée, le rétrécissement de l'urètre, etc. Impuissance causée par l'âge ou par aucune autre cause.
Maladies des Femmes et leurs irrégularités promptement guéries.
Dr Perez Female Regulating Pills—le remède le plus efficace pour toutes les irrégularités des femmes. A vendre dans toutes les pharmacies.
Prix : $1 par bouteille.
DR PEREZ, Office 15 S. Rampart.
19 déc—1 an

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer Orléans.—Coin des rues White et Laharpe.—Nouvelle-Orléans, 26 mars 1891.—A une assemblée régulière du Conseil d'Administration tenue le 9 de ce mois, un dividende de Deux (2 0/0) pour cent sur le fonds capital a été déclaré payable des profits des trois derniers mois, à partir du 6 avril 1891.
Le livre des transferts sera clos (10) dix jours avant la date fixée pour le paiement du dividende. Les paiements se feront tous les jours de 9 heures A. M. à P. M.
27 mars—11f P. COUQUET, Secrétaire.

D. MERCIER'S SONS
Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales
Vêtements confectionnés, Chapeaux et Articles de toilette pour messieurs et enfants.
Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche.
Coin des rues Dauphine et Bienville, à deux lieues de la rue du Canal, 2me district
1er nov90—1 an—mer jeu dim

NATTES!
Maintenant à bon marché et posées sans frais additionnels.
LEOPOLD LEVY,
188 Rue du Canal.
13oct1890—1an—DMJ

SUN MUTUAL INSURANCE COMPANY
OF NEW ORLEANS.
Surplus aux porteurs de polices - - - - $1,006,098 32
Total de l'actif - - - - - - - - - - 1,068,260 16
Le public est prié de se rappeler que le SUN est une compagnie locale possédant de grandes ressources et que chaque dollar de son capital est plac